



Ambassade de Madagascar  
en Suisse  
-----

Représentation Permanente auprès de l'Office des Nations  
Unies et des Institutions Spécialisées à Genève et à Vienne  
-----

N°110-21/RP/GNV/DH/INSSA-MOHAMED

## **NOTE VERBALE**

La Mission permanente de la République de Madagascar auprès de l'Office des Nations Unies et des Institutions Spécialisées à Genève et à Vienne présente ses compliments au Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme – Service des procédures spéciales à Genève et a l'honneur de Lui faire parvenir ci-joint la Note 21/012-AE/SG/DAJC/SET du Ministère des Affaires étrangères de la République en date du 19 mars 2021, concernant le cas de Monsieur Inssa Mohamed (alias Bobocha).

La Mission permanente de la République de Madagascar auprès de l'Office des Nations Unies et des Institutions spécialisées à Genève et à Vienne saisit cette occasion pour renouveler au Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme – Service des procédures spéciales à Genève les assurances de sa haute considération.



Genève, le 19 mars 2021

**HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES AUX DROIT DE L'HOMME**  
**SERVICE DES PROCEDURES SPECIALES**  
**- Genève -**



N° 21/ 012 -AE/SG/DAJC/SET

### NOTE VERBALE

-----

Le Ministère des Affaires Etrangères la République de Madagascar auprès de l'Office des Nations Unies et des Institutions Spécialisées à Genève présente ses compliments au Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme – Service des procédures spéciales à Genève et a l'honneur d'accuser réception de Sa Lettre sous Réf: UA MDG 1/2021 en date du 09 mars 2021 relative à l'appel urgent conjoint des procédures spéciales concernant le cas de M. Inssa Mohamed (alias Bobocha), un opposant politique qui aurait été renvoyé de force à deux reprises de Madagascar aux Comores, malgré son statut de réfugié.

Ladite lettre a été transmise aux Autorités compétentes de Madagascar lesquelles ne manqueront pas d'examiner avec toute l'attention qu'elle mérite.

Le Ministère des Affaires Etrangères de la République de Madagascar auprès de l'Office des Nations Unies et des Institutions Spécialisées à Genève saisit cette occasion pour renouveler au Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme – Service des procédures spéciales à Genève les assurances de sa haute considération.

Antananarivo le, 19 mars 2021

**HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES AUX DROITS DE L'HOMME  
SERVICE DES PROCEDURES SPECIALES  
GENEVE - SUISSE**